

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2026

Délibération n°
20260715-05

L'an deux mille vingt-six et le quinze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges BLANC, maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 19
Présents 14
Votants 19

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, Mme GRIVEL Allma, Mme BOCHATON Isabelle, M. BECHET Hervé, M. COMPOIS Alexandre.

Date de la convocation
7 juillet 2026

Absents : Mme NEPLAZ Sandra (pouvoir à Mme METRAL Laure), M. BOCHATON Sébastien (pouvoir à M. BECHET Hervé), Mme SERVOZ Nathalie (pouvoir à Mme SERVOZ-COCHARD Nadine), M. CHESSEL Pascal (pouvoir à M. GRAS Jean-François), M. THIERY Benoît (pouvoir à M. BOCHATON Philippe).

A été nommée secrétaire : Mme GUYOT Patricia.

OBJET

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le

16 JUL. 2026
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le

16 JUL. 2026
Le Maire

Georges BLANC

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'EVIAN VALLEE D'ABONDANCE (CCPEVA) - RAPPORT D'ACTIVITE

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, la CCPEVA a transmis à la mairie son rapport d'activité pour 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Prend acte du rapport d'activité pour l'année 2025, adressé par les services de la CCPEVA.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 15 juillet 2026

Le Maire

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Patricia GUYOT